

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du Lundi 16 Novembre 2020**

***Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mme Sylviane LARDEUR (pouvoir à Mme Claudine MORVILLE), et de Mr Yohann HANON (pouvoir à Mr Christian TELLIER)***

***Secrétaire de la séance: -Mr Philippe DUVAL***

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Vendredi 9 Octobre 2020, Mr le Maire donne quelques informations complémentaires sur les points abordés ce jour - là :**

a. Suite au RDV du 22 Octobre chez Mre N OUTTIER, après accord de tous les légataires, **le don de Mr LOUIS** au profit de la commune va pouvoir se débloquer normalement avant la fin de l'année 2020.

b. Une demande de **modification de l'arrêt-bus, rue des Grands Bois à Watterdal** a été déposée auprès des services de la région « Hauts de France ». Si l'avis est favorable, une aide de 50% peut être obtenue du Conseil Départemental pour la mise en place du nouvel abri. En attendant la réponse, une solution de franchissement du caniveau a été réalisée.

c. Concernant l'implantation de **l'antenne-relais pour la téléphonie mobile**, le Parc des Caps et Marais d'Opale a émis un avis défavorable sur le lieu retenu. Il propose d'autres solutions situées sur le replat plus haut mais une extension du réseau électrique est nécessaire. SFR propose une réunion de concertation.

**2) L'ordre du jour est relu :**

**a) Mise en place d'une convention entre les trois communes pour la gestion du RPI :**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention qu'il a établi. Elle a pour objet de définir **les règles de fonctionnement et la répartition des charges financières** entre les communes de Bayenghem les S, Coulomby, et Seninghem, afin d'assurer la bonne marche du RPI. Elle prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2020 et sera renouvelable par tacite reconduction.

**Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer cette convention.**

**b) Nomination au poste d'Adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 :**

Mr le Maire donne les conclusions de la commission « Gestion du Personnel communal » suite aux entretiens avec les huit candidats domiciliés dans la commune.

**Après délibération, le Conseil Municipal attribue, à l'unanimité, le poste à Mr Laurent HENON.**

**Par ailleurs, considérant l'importance des tâches à effectuer** et le départ en retraite au 1<sup>er</sup> Avril du 2<sup>ème</sup> Adjoint, technique : Mr Pascal HENON, **il décide également après vote, de recruter à compter de cette date et à temps complet, Mr Loic DUFOUR** qui était également candidat au poste proposé.

**c) Distribution du colis aux Aînés :**

**Elle se fera avec les Conseillers municipaux et membres du CCAS les 18, 19, ou 21 Décembre en respectant tous les gestes « barrière ».** Par ailleurs, toutes les personnes **de plus de 62 ans** recevront également **un cadeau en remplacement du repas** impossible à organiser cette année.

#### **d) Modification du taux de la taxe d'aménagement :**

Mr le Maire rappelle que désormais, la commune doit financer le service d'Urbanisme de la CCPL ; 2 724€ en 2020. Pour ce coût supplémentaire, il est possible d'augmenter la taxe d'aménagement.

**Après débat, l'assemblée décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 2%.**

#### **e) Programmation des travaux d'Investissement pour 2021 :**

Après débat et propositions et si le Budget 2021 le permet ,le Conseil Municipal, à l'unanimité **décide de programmer** en investissement:

- 1. **la pose de 2 citernes Incendie** (décision du 9 Octobre): coût estimatif de 30 000€ avec 65% de subventions (Farda et DETR );
- 2. **la 2ème tranche de la rénovation de la rue des Creuses** : coût estimatif 45 000€ avec un soutien financier de 40% dans le cadre du Farda;
- 3. **La liaison douce pour piétons et cyclistes entre Bayenghem et Seninghem** par la vallée de Liévin si des aides sont obtenues de la part de la CCPL, du Département, et de l'état (DETR).
- 4. Quelques **extensions, sur certaines rues, de l'éclairage public**. Une solution avec **des lampadaires solaires** autonomes, économiques et écologiques sera demandée. Dans ce cas uniquement, un soutien financier pourrait être obtenu dans le cadre du Plan Climat Air Energie

#### **f) Exonération du loyer pour le commerce « Trail/Café »:**

Considérant l'impossibilité pour le commerce local « Trail/Café » d'ouvrir normalement pendant le confinement dû au COVID, Mr le Maire propose à l'Assemblée **une exonération du loyer mensuel pour toute la période de ce confinement. Cette exonération est acceptée à l'unanimité.**

#### **g) Permanences du bureau de vote pour les Elections Législatives des 13 et 20 Décembre 2020 :**

Mr le Maire rappelle que ces élections se dérouleront à **la salle d'Activités de 8h à 18h**. Le tableau de tenue du bureau de vote avec des permanences de 2 heures est réalisé pour les 2 dates.

#### **h) Questions Diverses :**

1. **L'Arbre de Noël programmé le Vendredi 18 Décembre est annulé. Cependant, Le Père Noël sera présent dans le local de la cantine scolaire et recevra les enfants le Samedi 19 Décembre de 9h30 à 17h30.**
2. Suite à la demande de Mr Le Maire, le Conseil Départemental **a décidé d'accorder un soutien financier supplémentaire de 15 000€** dans le cadre des Amendes de Police pour **l'Aménagement sécuritaire des abords de l'école/mairie/et église**. Un grand merci pour cette aide !
3. **Le bulletin Municipal de fin d'année** est en cours de préparation par la commission « Communication ». Le sommaire et quelques extraits sont présentés au Conseil.
4. Il est décidé d'accorder **une subvention de 30€ à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)** car la vente du Bleuët à l'occasion du 11 Novembre n'a pu se faire.
5. Il est proposé **l'achat de racks** pour le local technique de façon à optimiser le stockage et rangement du matériel. Un chariot élévateur serait alors nécessaire pour le déplacement du matériel.
6. IL est demandé un **aménagement des abords de la benne à verre à Watterdal.**

Vu, le Maire. C TELLIER.